



## **CHARTRE DES PHOENIX**

### ***Pour un partage harmonieux***

#### **Notre projet**

Le Nouveau Souffle est un lieu régi par l'association Phoenix Attitude, loi de 1901. C'est un espace d'accueil et de soutien pour les personnes en situation d'après-cancer et leurs proches.

Notre ambition est de prendre en considération les spécificités de l'après-cancer, d'aider les personnes à tourner la page de la maladie et à regarder vers l'avenir.

Notre but est d'offrir un espace chaleureux et convivial d'échanges et de rencontre en accès libre (dans le respect des besoins de chacun) et un accompagnement individuel et/ou collectif par des professionnels.

#### **Les personnes concernées**

- Toute personne ayant reçu un traitement anti-cancéreux qui a permis le contrôle de la maladie, la rémission ou la guérison sans distinction de sexe ou de pathologie.
- Les proches et les aidants.

#### **L'adhésion**

L'adhésion individuelle est de 20 Euros. Elle est valable pour l'année civile en cours. Le tarif est identique pour les proches et les aidants.

#### **L'accès libre au « salon cocon »**

Le « salon cocon » vous accueillera du lundi au vendredi pour pouvoir échanger, trouver de l'écoute ou tout simplement passer un moment de douceur autour d'une boisson. Chacun est invité à laisser l'endroit propre et accueillant. Vous pouvez participer à l'achat des produits par l'intermédiaire de la tirelire mise à disposition.

## **Les horaires**

Le Nouveau Souffle vous accueille du lundi au vendredi en continu de 10 h à 17 h. Les dates de fermeture (vacances, fermetures exceptionnelles...) seront annoncées sur le site.

## **L'accès aux ateliers**

L'accès aux ateliers est possible après un premier entretien avec l'équipe de l'Espace Phoenix afin de définir ensemble vos besoins et vos attentes. De plus, cet accès est soumis à adhésion. L'inscription se fait par téléphone. Pour les ateliers collectifs, nous acceptons les inscriptions jusqu'à la dernière minute, sur place ou par téléphone, sous réserve qu'il reste des places disponibles. Pour les séances individuelles, les inscriptions doivent se faire au minimum 24h à l'avance.

Le planning des ateliers est disponible sur le site : [www.phoenix.attitude.fr](http://www.phoenix.attitude.fr)

La première séance pour chaque atelier est offerte pour vous permettre de sélectionner les activités qui vous correspondent le mieux.

Une participation financière aux ateliers de 5€ ou 10€ vous sera demandée (cf. le site).

## **L'annulation des ateliers**

En cas d'annulation de votre inscription à un atelier, il est indispensable de nous prévenir au moins 24 h à l'avance. Pour toute absence non signalée moins de 24h avant (sauf cas de force majeure) le montant de l'atelier vous sera facturé

## **Les dons**

L'association Phoenix Attitude est financée par des dons, du mécénat d'entreprise et des subventions publiques. Nous faisons donc appel à la générosité de chacun pour nous aider financièrement. Tout don fera l'objet d'un reçu fiscal.

## **Vos avis**

Les Phoenix sont invités régulièrement à nous donner leurs avis, commentaires, suggestions sur le Nouveau Souffle. Ceci nous permettra de nous améliorer, d'être au plus près de vos attentes et de mettre en valeur notre activité auprès de nos financeurs.

## **Nous quitter pour aller plus avant**

Le jour où vous n'éprouverez plus le besoin de notre soutien, nous vous remercions de nous en informer. Ne partez pas sans avoir rempli notre questionnaire de satisfaction ! Nous vous proposons

de continuer à soutenir notre association en renouvelant chaque année votre adhésion. Ainsi, d'autres personnes pourront profiter de notre aide.

Pour toute question, s'adresser à la Présidente : Sylvie LAVAUD.